



COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du 28 juin 2023

Présents : Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Claude COQUEMA, Damien BAUCHY (CTD du DOF), Luc VAN HYFTE, WARIN Kevin

Les décisions de la Commission du Statut des Educateurs du DOF sont susceptibles d'Appel dans un délai de 7 jours auprès de la Commission Régionale d'Appel Juridique dans les conditions prévues à l'article 11 alinéa D du Règlement Particulier du District Oise de Football.

Ordre du jour :

. Contrôle des déclarations d'Educateurs Responsables pour les 30 équipes engagées en Seniors D1,

La Commission prend connaissance des différents courriers et décide :

A – Prise en compte de l'éducateur Responsable ayant le diplôme minimal requis (CFF3) :

Club	Educateur Déclaré	Diplôme
AS ALLONNE	PINOT Yvan	CFF3
CS AVILLY	MVONDO BILANDA Eddy	BMF
AS BEAUVAIS OISE	BILA Yohann	CFF3
BEAUVAIS USAP	MASSU Jean Marc	DES
US BRESLES	CARRASSET Jackie	CFF3
US BRETEUIL 2	ROBLES Christophe	CFF3
D CANLY LONGUEIL	DE SOUSA PINTO Mario	CFF3
US CHOISY AU BAC 2	NYENGE Yannick	Formation BMF
US CIRES LES MELLO	DOUCARA Modibo	BMF
US CREPY EN VALOIS	ZERDEB Jamel	CFF3
US ESTREES ST DENIS	BORDY Rudy	CFF3
US ETOUY/AGNETZ/BULLES	VELLA Esteban	CFF3
HERMES BAC	RABUSSEAU Stephane	BEF
US LASSIGNY	FOYARD Florent	CFF3

FC LIANCOURT CLERMONT 2	ABGRALL Yann	Mod U19 et U20+ - Inscription CFF3
USL LAMORLAYE	GNANHOUAN Ncho	BMF
AS MULTIEIN	DAVID Luc	DES
US NOGENT SUR OISE 2	DE BRITO ALMEIDA Samuel	Formation BMF
ES ORMOY-DUVY	MAYET Baptiste	CFF3
US PLESSIS BRION	REMY Cédric	CFF3
US PONT STE MAXENCE 2	SANE Landing	I1, I2, Mod. U19, Mod U20+ - Inscription CFF3
US RIBECOURT	ROUX Bruno	DES
SC SONGEONS	CAUDRILLIERS Jean Pierre	CFF3
AS SAINT SAUVEUR	FLEURY Dorian	CFF3
USE ST LEU D'ESSERENT	BATTEUX Johan	BMF
US VENETTE	OTARIDE Karim	BEF
AS VERNEUIL EN HALATTE	OUADHOUR Marouan	CFF3
US VILLERS ST PAUL	MOUSTARZIK Zouhair	CFF3

B – Prise en compte des demandes de dérogation des Educateurs déclarés, mais insuffisamment formés et bénéficiant des mesures transitoires suivantes :

- Educateur déjà en place pour l'équipe D1 ou ayant fait accéder son équipe lors de la mise en place de l'obligation en 2019-2020,
- Educateur déjà en place lors de la saison 2021-2022 et ayant fait accéder son équipe en D1,
- Educateur déjà en place lors de la saison 2021-2022 pour une équipe R3 rétrogradée en D1.

Club	Educateur	Diplôme
CS CHAUMONT EN VEXIN 2	TAYOT Stéphane	I1, CFF2, Mod.U19 et U20+

La Commission accorde la dérogation au responsable désigné, cité ci-dessus, pour la saison 2022-2023 (PV 20 septembre 2022)

C- Club non conforme au statut de l'éducateur

Club	Educateur	Diplôme
AJ LABOISSIERE	DETAILLE Franck	Pas de diplôme

Le Secrétaire de séance,

Luc VAN HYFTE

Le Conseiller Technique,

Damien Bauchy